

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
391
SEPTEMBRE
2024

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



C'EST LA RENTRÉE !

P. 20



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

**Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental**

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

J'espère que les vacances estivales auront offert à chacune et chacun d'entre vous des moments de repos et de partage avec vos proches.

Voici le mois de septembre arrivé, marquant pour nos enfants le moment d'une rentrée scolaire haute en couleurs !

L'été aura été marqué par une intense activité qui a animé notre ville. Que ce soit avec les activités de loisirs proposées aux jeunes, la Fête Nationale, Nos Quartiers d'Eté ainsi que la Guinguette. Ou bien encore avec les nombreux chantiers qui ont été réalisés ou qui ont débuté : le renforcement de notre système de vidéo protection, la sécurisation des abords des écoles Langevin et Jaurès, l'installation de nouveaux radars pédagogiques, la création d'un parcours santé, une nouvelle piste d'athlétisme, l'installation d'une climatisation au centre Gouillard pour nos enfants, la réfection de nombreuses voiries, ou bien encore les très nombreux travaux menés dans écoles...

Les écoles... Contrairement à ce que certains laissent à entendre, l'école et les moyens que nous souhaitons y accorder demeurent notre priorité ! Il n'y a qu'à regarder le contenu de cette Gazette pour s'en rendre compte ! Entretien des bâtiments, sécurisation des abords, rafraîchissement des peintures, rénovation des sanitaires, aménagements des cours d'écoles, réfection des sols, aménagements sportifs, la liste est longue et les montants financiers consentis loin d'être négligeables !

Aussi, loin d'une démarche démagogique, stérile et électoraliste de certains qui ne témoigne que de leur méconnaissance du sujet, les moyens financiers, matériels et humains mis en œuvre pour le bien-être de nos enfants seront poursuivis et renforcés ! L'école demeure notre priorité et la qualité des conditions d'accueil et d'apprentissage de nos enfants ainsi que les conditions d'exercice de nos équipes éducatives et du personnel municipal sont la garantie d'un cadre de vie agréable et propice à la bonne scolarité de nos élèves !

Aussi, je souhaite à chaque enfant mais aussi à leurs parents et à l'ensemble des personnels dédiés une excellente rentrée scolaire 2024 !

Philippe Duquesnoy

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 08 CULTURE
- 08 TRAVAUX
- 10 SÉCURITÉ
- 12 SPORT
- 13 DOSSIER
- 17 VIE ÉCONOMIQUE
- 18 CADRE DE VIE
- 20 JEUNESSE
- 22 SOLIDARITÉ
- 24 INFOS PRATIQUES
- 26 VIE MUNICIPALE
- 27 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 391 - SEPTEMBRE 2024

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Camille Bajor, Céline Lépillat,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





LES SENIORS AU CŒUR DE LA SEMAINE BLEUE

Valoriser la place des seniors harnésiens dans notre société est une préoccupation majeure pour la Municipalité. La semaine bleue, opération nationale dédiée aux retraités et personnes âgées de 60 ans et plus, est célébrée chaque année. Du 30 septembre au 5 octobre, un programme riche et varié vous est proposé. Conférence, marché artisanal, sortie à Rouen, table d'hôtes, ciné-café, guinguette... vous attendent !

• **Mardi 1^{er} octobre** : Dégustez un délicieux repas lors de la table d'hôtes organisée à la Salle des Fêtes. Les inscriptions sont ouvertes du lundi 2 au vendredi 27 septembre au CCAS. Ambiance garantie avec un thème musical des années 80 ! Tarif : 10€/personne (règlement uniquement en espèces).

• **Mercredi 2 octobre** : Partez à la découverte de Rouen en quartier libre ! Les inscriptions sont ouvertes du lundi 2 au vendredi 27 septembre au CCAS. Tarif : 10€/personne (règlement uniquement en espèces).

• **Jeudi 3 octobre** : Rendez-vous au Cinéma J.Prévert pour un ciné-café spécial Semaine Bleue, choisi lors de précédents ciné-café. Découvrez le film «mes très chers enfants» et partagez vos impressions autour d'un café. Les personnes accompagnées par le CCAS peuvent s'inscrire au CCAS du 2 au 27 septembre. Pour les associations harnésiennes à destination des retraités résidant à Harnes : inscriptions auprès des présidents en septembre. Autres personnes :

vente des tickets au cinéma, les jeudis 26 septembre et 3 octobre, de 9h à 11h30. Tarif plein : 5€ ; réduit (+60ans) : 4€ ; groupe de + de 8 personnes : 2,70€.

• **Vendredi 4 octobre au matin** : Conférence sur le bien-vieillir au CCAS. Apprenez de nouvelles astuces pour une vie plus saine et plus épanouie. Les inscriptions sont ouvertes du lundi 2 au vendredi 27 septembre au CCAS. L'après-midi : ambiance guinguette à la Maison Ouverte ! On vous attend sur votre 31 pour danser et participer à l'élection «Miss et Mister guinguette».

• **Samedi 5 octobre** : 4^{ème} édition du Marché des Terroirs et de l'Artisanat au Complexe Mimoun. Découvrez les produits locaux et les créations artisanales, tout en soutenant les associations de seniors.

Et ce n'est pas tout !

Les personnes de 60 ans et plus résidant à Harnes pourront participer au tirage au sort pour devenir le parrain ou la marraine de la Semaine Bleue 2024. Un panier garni sera offert aux gagnants !

Pour la table d'hôtes, le ciné-café, la conférence sur le «bien-vieillir», l'après-midi «Esprit Guinguette» et la sortie, les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles. Pour les 60 ans et plus. CCAS : Chemin de la 2^{ème} Voie (Espace Mimoun). Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



1. Le centre Guillard a célébré les JO
2. Un panier local pluvieux, mais chaleureux
3. Initiation au tennis fauteuil lors de «Nos Quartiers d'Été»
4. Initiation au Parkour, en amont de «Nos Quartiers d'Été»
5. Restitution par les jeunes adeptes du Hip-Hop (stage et CAJ permanent)
6. Activité grimpe d'arbres en amont de «Nos Quartiers d'Été»
7. Consultation du Conseil des Sages dans le cadre du projet ERBM



8. Projet musical intergénérationnel, entre le Relais Petite Enfance et la Résidence Autonomie
9. Tournoi e-sport dans le jardin du Musée d'Histoire et d'Archéologie
10. Aide à la création d'entreprises ou d'associations avec la «Caravane Connectée»
11. Stage de remise à niveau pour les écoliers de Curie et Pasteur
12. Démonstration et initiation de tir à l'arc lors de «Nos Quartiers d'Été»
13. Dans le cadre des projets ERBM / TEPOP, rencontre avec les jeunes pour échanger autour des travaux de l'ERBM
14. Ecole ouverte à l'école Barbusse
15. Séance de cinéma en plein air

RETOUR EN IMAGES



17



18



16



20



21



19



23



22



24



25

16. Guinguettes : concert de Los Casaneros
17. Guinguettes : spectacle «Dans ma cabane» par la compagnie Curupira
18. Guinguettes : jeux anciens et bonne humeur
19. Guinguettes : les animateurs de «Radio Cagette» ont mis l'ambiance
20. Guinguettes : concert de Zalinka Quartet
21. Guinguettes : prestation musicale de Dondon
22. Fête Nationale : concert des sœurs Donou
23. Fête Nationale : clôture avec le feu d'artifice
24. Fête Nationale : Abba Gold Europe a enflammé la scène
25. Fête Nationale : prestation musicale de l'Harmonie



- 26. On profite des beaux jours à Gouillard
- 27. Les jeunes du CAJ partent à l'aventure
- 28. Séjour à Châtel en colonie
- 29. Visite de Speederman au centre de loisirs
- 30. Rires et bonne ambiance à Gouillard
- 31. Journée à Dennlys Parc pour les enfants de l'ALSH
- 32. Découverte de Tfou avec l'ALSH
- 33. Bonne ambiance et amusement à Tfou avec l'ALSH
- 34. Glissades et sourires pour nos petits
- 35. Ça tire ou ça pointe avec les jeunes du CAJ et les aînés de la Résidence Autonomie
- 36. Toujours plus haut au CAJ
- 37. Ça glisse chez les jeunes du CAJ

PROGRAMMATION CULTURELLE : À VOS AGENDAS !

La Médiathèque souffle ses 5 bougies !

Le samedi 21 septembre, la Médiathèque fêtera ses 5 ans. Au programme : animations, spectacles/lectures, musique, ateliers créatifs.

- «**Des croissants et des livres**» spécial romans feel good : autour d'un croissant, d'un thé ou d'un café, venez découvrir des conseils en littérature feel good. A 10h, à partir de 15 ans, sur réservation.
- «**L'institut de beauté littéraires**» : dans une ambiance rétro, venez découvrir de courts poèmes ou extraits littéraires lus à voix haute. A partir de 5 ans, de 14h à 17h, entrée libre.
- «**Sieste sonore**» : venez profiter d'un moment de relaxation très spécial, pendant 45mn. A partir de 5 ans, 2 séances à 15h à 16h, sur réservation.
- Présentation et conseil sur les **huiles essentielles**, de 14h à 17h, entrée libre.
- Créations de **bracelets en pierres naturelles**. Venez découvrir le pouvoir des pierres et leurs bénéfiques. A partir de 6 ans, de 14h à 17h, entrée libre.

Nouveauté ! Vous débutez en informatique ou vous rencontrez des difficultés ? Participez aux séances «mes premiers clics» et plus rien n'aura de secret pour vous !

- **Présentation du numérique et du matériel informatique** : mardi 17 septembre, de 14h à 16h.
- **L'ordinateur et son environnement** : mardi 8, vendredi 11 et mardi 15 octobre, de 14h à 16h30.
- **Découvrir la tablette** : mardi 8 novembre, de 10h à 12h.
- **Naviguer en toute sécurité sur internet et création de boîte mail** : mardi 19, vendredi 22 et mardi 26 novembre, de 14h à 16h30.
- **Découvrir les réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, TikTok, Snapchat) : mardi 3 décembre, de 10h à 12h.
- Présentation de la **bibliothèque numérique du Pas-de-Calais** : mardi 10 décembre, de 14h à 16h.

Besoin d'un peu d'aide sur l'ordinateur, vos recherches, logiciels, démarches en ligne, liseuses... ? Des **permanences** seront mises en place les jeudis de 13h30 à 17h, à partir du 19 septembre.

Programme détaillé sur le site de la Médiathèque. Entrées gratuites. Réservation au 03.21.49.24.14 ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr



.....



«Au café du canal» : 18 chansons de Pierre Perret mises en scène et interprétées par 5 chant'acteurs.

Samedi 5 octobre, à 20h, les Amis du Prévert vous donnent rendez-vous au Cinéma J. Prévert pour assister au spectacle «Au café du canal» : «Cinq personnages se croisent et s'interpellent au rythme des chansons de Pierre Perret. Un piano, cinq voix dévoilent autant de facettes de l'auteur : le Perret tendre, l'engagé, le féministe, le grivois et l'humaniste. Chansons connues ou plus confidentielles se succèdent dans cette comédie d'une heure quinze qui nous conduit d'un petit bistrot de banlieue aux confins de l'Afrique et de l'Amérique du sud. Un pur moment de bonheur salué par Monsieur Pierre Perret lui-même !»

Tarif unique : 5€. Réservations : jeudis 26 septembre et 3 octobre, de 10h à 12h au Cinéma J. Prévert. Une vente se fera également sur place le jour du spectacle, dès 18h.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine 2024 se tiendront du 20 au 22 septembre. A cette occasion, une programmation riche vous attend dans nos deux musées !

• **Au Musée d'Histoire et d'Archéologie** : Vendredi 20 septembre, à 18h30, ne manquez pas la **causerie** au musée «Les Mérovingiens en région minière», animée par Francis Roger. Samedi 21 et dimanche 22 septembre (10h-12h, 14h-18h) : Venez découvrir les **jeux antiques** (marelle, loculus archimèdes, jeu des latroncules lignées...) et/ou partez à la **découverte de 30 lieux emblématiques de Harnes**. Quatre circuits d'1h seront organisés, permettant de **découvrir l'histoire locale** au travers de plaques disposées dans la ville,

réalisées par les Amis du Vieil Harnes dans le cadre du FTU, dans le but de valoriser l'histoire de Harnes tout en ajoutant une dimension touristique. Circuit 1 : cinq siècles d'histoires harnésiennes (samedi, 10h) / Circuit 2 : instructions et distractions au XX^{ème} siècle (samedi, 14h) / Circuit 3 : découverte du 21 (dimanche, 10h) / Circuit 4 : gardons la mémoire (dimanche, 14h). Vous aurez également la possibilité de découvrir les panneaux réalisés par les enfants dans le cadre de l'exposition «100 ans de sport à Harnes», dans les salles correspondantes. *Informations au 03.21.49.02.29*

• **Au Musée de l'École et de la Mine** : Samedi 21 et dimanche 22 septembre (10h-12h, 14h-18h) : Laissez-vous guider par les **visites** et découvrez les salles dédiées au **métier de mineur et à l'école**. Ne manquez pas la **descente (dans le noir) dans la galerie reconstituée** et la **classe ancienne**. Du côté des ateliers, participez à une **dictée au porte-plume** ainsi qu'à la **confection de lampes de mineur**. *Pour la visite de la galerie et de la dictée : inscriptions au 06.81.67.23.69.*

UNE SEMAINE AU CŒUR DE LA CULTURE POLONAISE

Du 18 au 27 octobre, notre ville va se parer des couleurs de la Pologne. L'association Harnes-Chrzanów, en partenariat avec la ville de Harnes, vous a concocté un programme riche en festivités ! Une délégation en provenance de Chrzanów sera notamment parmi nous pour partager sa culture riche et vibrante.

Au programme, une série d'événements captivants célébrant la richesse et la diversité de la Pologne :



• Vendredi 18 octobre, à 19h, rendez-vous dans la salle des mariages de la Mairie pour une **rencontre privilégiée avec Gabriel Garcon**, auteur du livre «La résistance polonaise pown, 1941-1944» et séance de dédicaces.

• Samedi 19 (10h-20h) et dimanche 20 octobre (10h-18h), ne manquez pas le **Salon de la Pologne** à la salle Kraska. Cette première édition est un événement incontournable pour tous les amoureux de la culture polonaise. Au programme : expositions, animations, dégustations...

• Mardi 22 octobre, à 19h, direction le Cinéma Jacques Prévert pour un **Ciné-Polska** avec la projection du film «La jeune fille et les paysans». Le film sera suivi d'un débat et du verre de l'amitié. Entrée gratuite. Réservations par mail à jacques.prevert@ville-harnes.fr ou au 03.21.76.21.09.

• Dimanche 27 octobre, à 12h30, la semaine s'achèvera en beauté avec un **repas traditionnel polonais** organisé par l'association Tradition et Avenir, à la salle des fêtes et animé par l'orchestre Heleniak. Une occasion de prolonger le plaisir et de partager un moment convivial. Tarifs : 38€ pour les adhérents ; 42€ pour les extérieurs et 20€ pour les enfants -12 ans. Boissons non comprises. Inscriptions : Anne-Marie Strozyk au 06.64.27.45.31.

NOUVELLE PHASE DE VIDÉO PROTECTION

La phase 3 du dispositif de surveillance de vidéo protection s'est achevée cet été. La ville de Harnes poursuit ses investissements pour renforcer la sécurité de ses habitants. Avec cette dernière étape, 9 caméras viennent compléter et renforcer la surveillance de notre ville, portant à 88 le nombre total de caméras déployé sur l'ensemble du territoire.

Un logiciel plus performant

En complément du déploiement de la 3^{ème} phase, notons la mise en place d'un nouveau système entièrement conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Ce nouveau dispositif marque une avancée significative en matière de sécurité ! Grâce à l'adoption d'un logiciel plus performant avec une qualité d'image optimale, permettant une identification plus précise, l'installation en fibre optique permet également une plus grande stabilité.



Une efficacité significative



14 nouvelles vues stratégiques



Avec un réseau de caméras considérablement étoffé, l'ajout des 9 nouvelles caméras offrent désormais 14 nouvelles vues stratégiques déjà protégées: l'intersection de la Coulée Verte et de la Route de Lens, l'intersection de la rue des Fusillés avec les rues de Montceau et du Maréchal Leclerc, l'intersection de l'Avenue de La Fosse, des rues de Verdun, du Château Salins, l'arrière de la Grand' Place et le parking des œillets. L'ensemble est connecté au Centre de Supervision Urbaine, offrant une surveillance accrue de l'espace public.

Un investissement conséquent

La phase 3 de ce projet a nécessité un investissement de 197.500€, avec des subventions à hauteur de 45.000€ par la DETR, 20.000€ par la Région, et une subvention du FIPD. Un investissement qui démontre la volonté de la Municipalité de garantir la sécurité et la tranquillité de ses concitoyens.



NOUVEAUX RADARS PÉDAGOGIQUES SOLAIRES



Soucieuse de la sécurité de ses usagers, la Municipalité a récemment remplacé ses radars pédagogiques, afin de sensibiliser les automobilistes aux dangers de la vitesse excessive.

Ces dispositifs, stratégiquement situés Chemin de Vermelles et Chemin de la Grosse Borne, jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les excès de vitesse et les comportements dangereux sur nos routes.

Grâce à l'énergie solaire, ces radars affichent en temps réel la vitesse des véhicules. Un outil simple mais efficace pour inciter les conducteurs à adapter leur vitesse aux limitations en vigueur. De plus, les radars disposent d'un système d'enregistrement des données, permettant aux agents de la Police Municipale de consulter et d'analyser les comportements routiers, afin de mieux adapter les mesures de sécurité.

Le remplacement des deux anciens radars représente un investissement de 1.900€ par radar. Un coût que la Municipalité considère comme nécessaire pour améliorer la sécurité de ses routes et de ses habitants.

La Municipalité vous encourage à prêter attention à ces dispositifs et à adopter des comportements responsables au volant.

Ensemble, contribuons à faire de nos routes des espaces plus sûrs pour tous !

PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !



Pour partir en toute sérénité, la ville de Harnes met à votre disposition l'opération «Tranquillité Absence», depuis plusieurs années.

Ce service gratuit, apprécié par de nombreux habitants tout au long de l'année, permet de signaler une absence prolongée à la Police Municipale. Grâce à votre signalement, les agents effectueront des rondes régulières autour de votre domicile, afin de prévenir tout risque d'intrusion ou de dégradation.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter la Police Municipale par téléphone au 03.91.84.00.90 ou 06.76.77.15.89, de vous rendre directement au poste ou de remplir le formulaire directement en ligne sur le lien suivant : <https://www.ville-harnes.fr/site/ota/>

Vous pourrez ainsi préciser vos dates d'absence et les informations pertinentes concernant votre domicile.

Force est de constater que là où les agents interviennent, aucun cambriolage n'a été signalé, preuve de l'efficacité du dispositif.

N'hésitez pas à faire appel à ce service précieux, pour partir l'esprit tranquille !

BIENVENUE À LA DIRECTION DES SPORTS !



Récemment, le service des sports et le service d'aide à la vie associative (SAVA) se sont modernisés pour devenir la direction des sports. Répondre aux enjeux de demain ainsi que développer un service public plus pointu, à destination des associations et clubs sportifs étaient les objectifs des élus.

Sébastien Lysik, adjoint au sport et à la vie associative est à l'initiative de la création de la direction des sports. A travers cette modernisation, il a souhaité affirmer la position de la commune auprès de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin mais aussi auprès du Département du Pas-de-Calais.

A la tête de cette direction, Jean-Charles Dec, également directeur de la piscine Marius-Leclercq, a pour mission de développer les projets sportifs sur notre territoire. Il fait également le lien entre les associations et l'élu. De plus, il participe à la mise en place d'événements tel que le Break Dance.

Frédéric Neve, responsable des équipements sportifs de la ville, gère le matériel, planifie les entretiens, supervise les agents techniques, la sécurité...

Amélie, interlocutrice privilégiée des associations, a en charge l'aspect administratif de la direction. Elle a en outre été formée sur un nouveau logiciel qui permet d'optimiser les réservations de salles, tout en permettant aux associations de prendre connaissance du planning d'occupation.

Marius, David et Mohamed, éducateurs terrestres ont également vu leurs missions évoluer : Marius propose des actions ponctuelles en faveur du développement sportif tout public, à la résidence autonomie Ambroise Croizat ainsi qu'au Relais Petite Enfance, en plus des séances scolaires. David a désormais en charge l'aspect sportif du Bois de Florimond, avec les nouvelles infrastructures telles que le disc golf et le parcours santé (surveillance, entretien...), en plus des activités dans les écoles. Enfin, Mohamed intervient auprès des écoles primaires en tant qu'éducateur sportif. Il est également connu sur la commune pour son implication dans la vie associative, en tant qu'entraîneur au club du judo mais aussi en tant qu'organisateur du tournoi international de judo qui a lieu chaque année en novembre.

Philippe, Thomas, Nicolas et Christophe, maîtres nageurs sauveteurs, assurent la surveillance des bassins ainsi que l'apprentissage de la natation et les séances ludiques.

Harnes est une ville qui s'porte bien, modernise ses services afin d'accompagner au mieux ses associations et qui concrétise de nombreux projets ! Récemment, vous avez pu apprécier la création de terrains de tennis extérieurs, le parcours de disc golf, le parcours santé... et nous sommes d'ores et déjà impatients de vous faire découvrir la piste d'athlétisme, les city stades rénovés, la zone de parkour, le projet du centre nautique... et bien d'autres encore !

Dans le but de faciliter la communication entre la direction des sport et les associations, l'adresse [service-sports@ville-harnes.fr](mailto:sports@ville-harnes.fr) a été créée. Les techniciens ou l'élu vous répondront dans les meilleurs délais.



UN ÉTÉ TOUT EN TRAVAUX !

Cet été, la Municipalité s'est engagée dans une série de travaux ambitieux visant à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Qu'il s'agisse des écoles, des infrastructures sportives, de la voirie ou de la sécurité, chaque chantier a été conduit avec soin pour répondre aux besoins actuels tout en anticipant ceux de demain. Tour d'horizon des principales réalisations estivales !

ON SPORT'E BIEN !

PRÊT FEU PARTEZ ! ... POUR LA PISTE D'ATHLÉ

Bonne nouvelle pour le Jogging Club Harnésien ! Les travaux de la nouvelle **piste d'athlétisme** ont débuté cet été. Ce projet ambitieux, destiné à répondre aux besoins du club verra le jour très prochainement. Outre la piste d'athlétisme, 3 modulaires d'une surface de 44m² seront installés pour offrir un espace convivial aux sportifs.

Ces espaces pourront accueillir des réunions, des évènements ou simplement servir de lieu de rassemblement à disposition du club. Cette nouvelle infrastructure sportive s'inscrit dans une volonté continue de développer l'activité physique au sein de la ville ! Le projet s'élève à 104.175€.



UN PARCOURS POUR SE MAINTENIR EN FORME !



Le nouveau **parcours santé** et sportif du Bois de Florimond est désormais accessible à tous ! Composé de 24 agrès, il offre une expérience adaptée à chaque public : familles, enfants, sportifs, seniors. De plus, l'équipement est accessible PMR.

Situé en pleine nature, ce parcours favorise la pratique d'activités physiques dans un cadre verdoyant, idéal pour se ressourcer. Que vous soyez en quête de détente ou de défis sportifs, ce nouvel aménagement promet de devenir un lieu incontournable pour le bien-être des Harnésiens !

On y retrouve :

- Poutre d'étirement
- Rampe à grimper
- Pédaliers seniors
- Rameur
- Vélo à mains
- Squat machine
- ...et bien d'autres !



ÇA VÉGÉTALISE À LOUISE MICHEL !

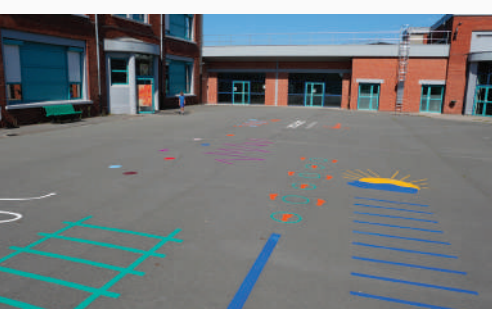
Depuis l'été dernier, les cours de récréation ont été repensées pour offrir un environnement plus vert et plus agréable aux élèves.

Cet été, **l'école Louise Michel** a bénéficié d'un aménagement durable, incluant des espaces verts, des jeux ludiques et des îlots de fraîcheur. Ce projet, d'un montant de 148.000€, est en partie subventionné à hauteur de 67.300€ par la CALL.

Cette initiative vise à initier les enfants à la nature, à leur faire découvrir les bienfaits de la biodiversité et à leur offrir un espace de jeu et d'apprentissage plus ludique. Les enfants ont été heureux de découvrir leur nouvelle cour d'école à la rentrée !

DES ÉCOLES RÉNOVÉES !

DES COURS D'ÉCOLES QUI BOUGENT



Les cours de récréation des **écoles Jaurès, Baroux, Diderot et Barbusse** se transforment en véritables terrains dynamiques grâce à l'installation de nouveaux jeux thermocollés au sol.

Ces tracés au sol, d'une valeur de 42.000€, sont spécialement conçus pour offrir un environnement ludique et sécurisé où les élèves peuvent se dépenser tout en s'amusant.

A la rentrée, les élèves ont découvert une nouvelle cour de récréation colorée, ludique et sportive !



Quelques avantages :

Ces tracés offrent de multiples avantages pour le développement des enfants :

- *Santé physique et activité* : en incitant les enfants à bouger davantage, ces jeux thermocollés les aident à dépenser de l'énergie et à adopter des habitudes de vie plus saines, contribuant à la prévention de l'obésité infantile.
- *Développement cognitif et social* : les tracés encouragent la concentration, la coopération, le partage et la résolution des conflits, des compétences essentielles pour la vie en collectivité.
- *Bien-être émotionnel* : en offrant des moments de jeu actif, ces tracés réduisent le stress et l'anxiété, rendant les enfants plus heureux et épanouis.



Les établissements accueillant les enfants ont bénéficié d'importants travaux de rénovation. Ces opérations s'inscrivent dans un souci d'amélioration du cadre de vie des enfants et des professionnels.

L'école Joliot-Curie a été l'objet d'une attention particulière. Suite à des problèmes de toiture, des travaux de grande ampleur ont été engagés cet été. La charpente, la couverture, le faux plafond et les installations électriques ont été entièrement rénovés. Ce projet, d'un montant de 520.000€, va se dérouler en 2 phases. La 2^{ème} est prévue pour 2025. Par ailleurs, l'école a également bénéficié de nouvelles peintures dans 4 classes.

L'école Louise-Michel n'est pas en reste. Outre la rénovation de sa cour de récréation, la moitié de l'établissement a été désamianté et les sols ont été refaits, pour un coût de 62.000€. Des travaux de toiture ont également été réalisés pour un montant de 55.170€.

L'école Baroux a elle aussi bénéficié d'un rafraîchissement notable : les façades de la cour d'école ainsi que l'intérieur ont été repeints pour 33.900€.

L'école Denis-Diderot s'est vue rafraîchir 4 classes, le couloir et les sanitaires, pour un coût de 5.389€ HT.

Au niveau du **Relais Petite Enfance**, les peintures extérieures ont été refaites, pour la somme de 10.860€.

Enfin, le **centre Henri-Gouillard** a vu ses restaurants scolaires équipés d'une climatisation pour un montant de 53.500€.

ÇA BOUGE SUR LA ROUTE

DES QUAIS DE BUS AUX NORMES PMR

Les travaux de mise en accessibilité des quais de bus ont été finalisés cet été sur la ville. La Municipalité s'est résolument engagée dans ce projet, aux côtés d'Artois Mobilité, visant à rendre ses quais de bus accessibles à tous.

Vous pourrez désormais profiter de ces nouveaux aménagements sur plusieurs axes stratégiques de la ville :

- **Rue Léon Duhamel** : des deux côtés de cette artère, de nouveaux quais ont été aménagés pour un accès plus facile aux transports en commun. avenue, notamment face à la piscine, au niveau de Lidl et face au service technique de la ville.
- **Grand'Place** : le centre a également bénéficié de quais de bus rénovés pour faciliter les déplacements.
- **Rue de Cettigné** : des quais PMR ont également été aménagés pour les usagers des transports en commun.



POUR PLUS DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

La ville a mené d'importants travaux de sécurisation aux abords des écoles. Ces derniers visent à ralentir la circulation et à améliorer la visibilité aux abords des établissements scolaires.

Face aux écoles **Paul Langevin** et **Jaurès**, des travaux d'installation de plateaux ralentisseurs devraient significativement réduire la vitesse des véhicules et ainsi garantir une plus grande sécurité pour les élèves, les parents et les riverains. Par ailleurs, la reprise des enrobés face à l'école Langevin a permis de remettre à neuf la voirie et d'améliorer le confort de circulation.

Le prix de ce projet s'élève à 150.000€ pour l'école Langevin et 90.000€ pour l'école Jaurès. Ces réalisations ne sont qu'un début. En effet, la ville de Harnes a l'ambition d'étendre ces aménagements de sécurité à toutes les écoles de la commune.



ON SE LA COULE DOUCE EN VOIE DOUCE !

Après une première phase consacrée à la réalisation d'itinéraires cyclables, destinés à favoriser les déplacements à vélo, une nouvelle étape a été franchie cet été.

Les rues de **Stalingrad** et **François Delattre** ont ainsi été équipées de plateaux ralentisseurs. En ralentissant naturellement le trafic, ces dispositifs contribuent à apaiser la circulation dans des zones urbaines où se côtoient cyclistes, piétons et automobilistes.



RÉFECTIONS DE VOIRIE

Allée des Ormeaux

Après des travaux de réseau d'eau potable et d'assainissement en fin d'année dernière, l'Allée des Ormeaux a fait peau neuve cet été.

Le rabotage de la chaussée, les trottoirs, les bordures et les marquages ont été refaits, offrant ainsi un espace de circulation plus agréable.

Le coût total de ces travaux s'élève à 250.000€.



Giratoire du Moulin

Courant septembre, la 1^{ère} phase des travaux au niveau du moulin devrait se terminer. Les équipes du chantier pourront ensuite concentrer leurs efforts sur l'Allée des Bouleaux, en commençant par l'Avenue des Saules.

Ces travaux de grande envergure, qui portent sur le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, sont essentiels pour la suite du projet.



DES NIDS DE POULE ? EXPLICATIONS ET PROCÉDURES



Au cours de l'été, la Municipalité a entrepris la reprise de nids de poule répartis sur l'ensemble de la ville.

Ces interventions, qui visent à améliorer la sécurité et le confort des usagers de la route, ont été réalisées pour un coût total de 15.000€.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la ville pour maintenir et améliorer l'état des infrastructures routières.



Je vois un nid de poule ? Que faire ?

Si vous constatez un nid de poule sur la chaussée, il est important de le signaler au service technique de la ville au 03.21.08.19.20 ou via l'application mobile.

En signalant le problème rapidement, les équipes peuvent intervenir dès que possible pour effectuer les réparations nécessaires.

VOUS SOUHAITEZ OUVRIR UN COMMERCE ? SUIVEZ LE GUIDE !

Vous avez choisi notre commune pour ouvrir un commerce et participer ainsi au dynamisme local. Savez-vous qu'ouvrir un établissement recevant du public nécessite de réaliser des démarches obligatoires auprès du service urbanisme de notre ville ?

Quand déposer un dossier d'Autorisation de Travaux relative aux Établissements Recevant du Public (ATERP) ?

• **Pour une ATERP simple (sans changement de destination) : veuillez télécharger et compléter le CERFA n°13824*04**, qui concerne une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public (ERP). Un dossier est nécessaire si l'un des critères du listing est rempli :

- La **modification interne** affectant l'espace ouvert au public ;
- Le **changement de type de commerce** (exemples : remplacement d'une épicerie par une boucherie, un fleuriste par un autre fleuriste...), sans changer la destination des locaux et sans altérer l'espace extérieur ;
- La **rénovation intérieure** (déplacement des cloisons internes, installation ou remplacement de faux plafonds, changement de revêtement, installation de rampes, etc.) ;
- Les travaux sur les **installations techniques** (électricité, système de désenfumage, alarme, etc.) ;
- Les **travaux d'aménagement interne sans changer la destination des locaux**, réalisés lors de l'installation d'un nouveau commerce dans un bâtiment existant.

• **S'il y a un changement de destination en plus de l'ATERP :**

- Une **déclaration préalable** doit être réalisée : en cas de changement de l'aspect extérieur (changements de la façade ou de la couleur des menuiseries) ;
- Un **permis de construire** doit être déposé : en cas de changements importants (transformation d'une habitation en commerce, élargissement de la vitrine ou des portes...).

Quelles sont les différentes étapes ?



1. Dépôt du dossier : au service urbanisme ou par envoi en lettre recommandée avec accusé de réception. Pour toutes questions, veuillez contacter la Mairie à l'adresse suivante : urbanisme@ville-harnes.fr



2. Enregistrement : il se fait par le service urbanisme qui transfère ensuite à la CALL qui examinera le dossier.



3. Transmission et décision : le dossier est examiné par les commissions d'accessibilité et de sécurité de la CALL. Le délai d'instruction est de 4 mois. Il est important d'en tenir compte avant de signer votre bail. En cas d'avis défavorable par l'une des commissions, le dossier est refusé et doit être redéposé, entraînant à nouveau un délai d'instruction de 4 mois.



4. Ouverture du commerce : la direction Sûreté / Sécurité / Protocole de la Mairie supervise le processus d'ouverture des commerces. Pour toutes questions, veuillez contacter la Mairie à l'adresse suivante : tony.chirol@ville-harnes.fr

Retrouvez la procédure détaillée sur notre site internet, à l'adresse suivante : https://www.ville-harnes.fr/site/dp_pc/

Pour toute ouverture ou fermeture de commerce, veuillez contacter la Mairie à l'adresse suivante : vanessa.arantes@ville-harnes.fr afin de mettre à jour les registres.



AMÉNAGEMENT DU PARC URBAIN DERRIÈRE LA MÉDIATHÈQUE

Grâce à un partenariat entre la ville de Harnes et l'entreprise ECT, spécialisée dans la valorisation des terres excavées, le parc Bellevue va connaître une métamorphose complète. Ce projet d'envergure, validé lors du Conseil Municipal de juin, sera pris en charge à titre gracieux par l'entreprise.

Sur une superficie de 8 hectares, le parc Bellevue deviendra un véritable havre de paix. Ce nouvel écrin de nature au cœur de la ville proposera de nombreux aménagements : 10.000 arbres et arbustes seront plantés pour créer un environnement verdoyant et favoriser la biodiversité, des cheminements piétons et accessibles aux personnes à mobilité réduite seront aménagés pour permettre à tous de profiter pleinement du parc. Une aire de jeux, une mare et un verger pédagogique seront réalisés pour sensibiliser les plus jeunes à la nature et à l'environnement. Par ailleurs, une piste BMX verra le jour pour les amateurs de sensations.

Le projet sera réalisé en deux phases : la phase nord débutera dès septembre 2024 avec la création du belvédère. La phase sud sera quant à elle réalisée ultérieurement, mais le parc Bellevue devrait être progressivement accessible dès 2025.

Ce projet répond à une double ambition : améliorer le cadre de vie des Harnésiens en leur offrant un espace vert de qualité et valoriser les terres excavées en leur donnant une seconde vie. De plus, le parc Bellevue deviendra également un lieu d'apprentissage, accueillant les écoles et les centres de loisirs afin de les sensibiliser à la protection de la nature et de la planète.

Les habitants peuvent d'ores et déjà se réjouir de pouvoir bientôt profiter de ce nouvel espace de détente et de loisirs !

EN CHIFFRES

8 HECTARES
SUPERFICIE DU PARC

10.000
ARBRES ET ARBUSTES
QUI SERONT PLANTÉS

2
NOMBRE DE PHASES DU
PROJET

2024
RÉALISATION DE LA
PHASE NORD

0 EURO
COÛT DU PROJET POUR
LA COMMUNE !

UNE CABANE DANS LE JARDIN DE LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du projet «Odysée des cabanes», initié par l'association «Kraft», «Cocotte», une cabane, a vu le jour à l'arrière de la Médiathèque. Cette œuvre innovante a été imaginée par l'artiste Michaël Feneux, ajoutant ainsi une 18^{ème} cabane à la remarquable collection de la Chaîne des Parcs.

«Cocotte» se démarque par son originalité et son audace, c'est un petit kiosque de 3,5 mètres de hauteur, ouvert sur son environnement. 4 Harnésiennes ont d'ailleurs activement participé à la construction en se portant volontaires. Il s'agit d'une véritable zone de rencontres et d'échanges, offrant un abri à ceux qui souhaitent s'y attarder. La Médiathèque envisage également un travail avec celle-ci, en y proposant des temps de lecture. Vous pourrez prochainement venir explorer cette œuvre d'art unique, en vous laissant inspirer par son design captivant, et profiter de cet espace qui allie art et culture !



NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



La propreté de notre ville est une priorité pour tous. Que ce soit le respect des règlements concernant la collecte des déchets ou la lutte contre les dépôts sauvages, chaque geste compte pour maintenir Harnes propre et agréable à vivre. Voici quelques rappels importants pour garantir le bien-être de tous les habitants.

Afin de garantir le respect des engagements pris par les habitants, la société Nicollin et les services municipaux, souhaitent vous rappeler quelques règles importantes concernant la gestion des déchets.

Collecte des déchets :

Pour les ordures ménagères (poubelle bordeaux), ces dernières doivent être sorties le dimanche soir et pour les recyclables (poubelle jaune), le mardi avant 13h. Elles devront être rentrées le plus tôt possible après le ramassage. Enfin, concernant les végétaux, les prochains ramassages auront lieu les 20 septembre, 4 octobre et 18 octobre. Le non-respect de ces règles peut entraîner une contravention de 1^{ère} classe (minimum 38€).

Que faire de vos déchets ?

Nous vous rappelons que vous devez utiliser vos poubelles respectives, qu'elles soient individuelles ou enterrées (PAV). Dans le cas de PAV, les sacs se mettent bien entendu dans les conteneurs, pas à côté ! En cas de non respect, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

Si vous constatez des dépôts sauvages, contactez le Service Technique, la Mairie ou directement la CALL (03.21.79.07.90) pour signaler tout dépôt sauvage. Nous vous informons par ailleurs que les déchetteries de Sallaumines et Pont-à-Vendin sont désormais ouvertes tous les jours, sans limitation de passages. Une carte d'accès sera nécessaire (demande à formuler auprès de Nicollin au 0800.59.60.00). Un ramassage peut être effectué sur rendez-vous pour les personnes non véhiculées, à mobilité réduite ou âgées.

Ensemble, agissons pour une ville plus propre et luttons contre ces dépôts qui dégradent notre environnement et impacte la qualité de vie des Harnésiens.



Retrouvez l'intégralité des photos sur la page Facebook de la ville !

TRAVAUX FINIS, CARTABLES PRÊTS : C'EST LA RENTRÉE !

De nombreux travaux et aménagements ont été réalisés pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Harnes a fait sa rentrée scolaire le 2 septembre dernier, avec un effectif de 1.265 élèves. Cette nouvelle année est marquée par d'importants investissements de la Municipalité pour améliorer le cadre de vie de ses écoliers.

Des équipements numériques et sportifs au service de l'apprentissage

Afin de doter chaque classe d'un **équipement numérique** performant, la Municipalité a finalisé l'équipement de chaque classe en Écran Numérique Interactif (ENI). Du côté du **mobilier**, de nouveaux bancs extérieurs ont été installés dans les écoles Denis Diderot et Jean Jaurès. De plus, du **mobilier scolaire** réglable et modulable a été acheté pour la somme de 30.000€ pour les écoles élémentaires. Enfin, 5.000€ ont été consacrés dans le remplacement des **tapis de sport**.

École Pasteur : une situation exceptionnelle gérée avec rigueur

Suite à la fermeture de l'école Pasteur pour raisons de sécurité, un travail partenarial exemplaire a été mis en place avec l'école Curie. Dès la rentrée, cette dernière a accueilli les élèves de Pasteur, dans des bâtiments modulaires installés dans d'excellentes conditions. Les équipes municipales et éducatives ont collaboré étroitement pour assurer une continuité pédagogique et sécuriser les entrées et sorties des élèves.

Un budget dédié aux fournitures scolaires

Enfin, concernant le budget alloué aux écoles, la Municipalité octroie une dotation par enfant de 44,66 € pour les élémentaires et de 37,61 € pour les maternelles. Ce qui représente 53.200 euros d'achat en fournitures scolaires.

Ces investissements et cette gestion rigoureuse démontrent une fois encore la volonté de la Municipalité d'offrir aux élèves harnésiens un environnement scolaire agréable et propice à l'apprentissage.

EN CHIFFRES

1265
ÉLÈVES

35.000 €
INVESTISSEMENT

53.200 €
BUDGET FOURNITURES

FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE BARBUSSE !



En cette fin d'année scolaire 2024, les élèves de la classe de CM2 de l'école Henri-Barbusse ont reçu le 1^{er} prix Départemental et National de l'Éducation Citoyenne et de Mémoire 2024 pour leur projet «Pendant les Jeux Olympiques, la Citoyenneté, on la pratique !»

Pour cela, de nombreuses actions ont été menées : exposés sur les devises, les valeurs solidaires et humanistes qui soudent les peuples ; projet chorale intergénérationnelle avec l'EHPAD et des résidents de la Résidence Autonomie A.Croizat ; projet sportif autour des JO avec les résidents ; rencontre avec des élus locaux ; sensibilisation sur le handisport avec la rencontre d'une kinésithérapeute non-voyante et championne de France et du monde de paracyclisme ; création d'un vestiaire solidaire «vestolympique» qui a pour but de collecter des dons de matériel et vêtements de sport afin de leur donner une seconde vie ; rencontre avec de jeunes athlètes porteurs de handicap afin d'évoquer le sujet du harcèlement.

Les parents sont venus en nombre pour soutenir cette initiative. La restitution, qui s'est tenue à l'école Barbusse, aux côtés du représentant de l'ordre National du Mérite, a permis de mettre en lumière tout le travail accompli et de partager ensemble les réussites de ce projet !

Grâce à l'implication de Marius, éducateur sportif, Christelle, aide médico psychologie, et de monsieur Pazckowski, professeur des écoles, ce projet intergénérationnel a su combiner culture, art plastique et ateliers sportifs pour le plus grand bonheur des résidents et des élèves.

Félicitations à tous pour votre implication dans ce projet qui a été un véritable succès depuis son lancement en septembre 2023 !

ACCUEILS DE LOISIRS ET CAJ - VACANCES DE LA TOUSSAINT



L'accueil de loisirs et le CAJ des vacances de la Toussaint se dérouleront du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2024, sur le thème du sport. Les inscriptions auront lieu en ligne, du samedi 14 au lundi 30 septembre 2024.

Plus d'informations auprès du service Enfance-Jeunesse, au 03.21.79.42.70 ou enfance-jeunesse@ville-harnes.fr



LA MUNICIPALITÉ SE MOBILISE POUR LA SANTÉ DES HARNÉSIENS



Zoom sur l'enquête santé réalisée par l'AFERTES

Preuve que la santé est un enjeu majeur du territoire, les étudiants de l'AFERTES, en lien avec la CALL, ont présenté les premiers résultats de l'enquête sur notre commune.

Cette enquête santé menée sur notre territoire confirme bien entendu le dernier rapport de l'Analyse des Besoins Sociaux et conforte la ville de Harnes sur les orientations prises en matière de santé.

Bien que le domaine de la santé ne soit pas une compétence de la Ville, les élus multiplient les contacts avec les partenaires afin que de nouveaux professionnels de santé s'installent sur la commune.

Alors que le projet d'un nouveau centre de santé Filieris avance jour après jour, l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste s'est récemment concrétisé.

Enquête santé

Prenez quelques minutes pour donner votre avis !



Un nouveau médecin dans notre ville



Harnes est mobilisée pour développer l'accès aux soins de proximité sur son territoire. Enjeu majeur de ce mandat, la Municipalité investit pleinement, politiquement et financièrement, afin d'attirer des médecins généralistes et des professionnels de santé sur la commune.

A ce titre, dans le but de favoriser l'implantation de nouveaux médecins libéraux, la Municipalité prend en charge les loyers, sur une durée maximale de 1 an, et dans la limite de 10.000€ annuels. Fruit d'un partenariat actif avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), **la ville de Harnes compte un médecin généraliste de plus depuis le 10 juillet 2024.** En effet, le **Docteur Nassima Benaouda** a décidé de s'installer à Harnes au sein de la maison de santé, située au 12 rue des Fusillés. La prise de rendez-vous s'effectue sur Doctolib ou par téléphone au : 06.59.88.19.30.

La Municipalité est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour accueillir d'autres médecins généralistes dont l'installation pourrait se concrétiser dans les meilleurs délais !

Rappelons que la CPTS Beaumont-Artois est en mesure de répondre aux demandes de rendez-vous des Harnésiens n'ayant pas de médecin traitant. Contact : 07.68.16.96.18.

CADEAUX DE NOËL DU CCAS : À VOS AGENDAS !

Il est de tradition, pour la Municipalité et le CCAS, d'offrir un cadeau de Noël aux 80 ans et plus, aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), ainsi qu'aux enfants dont les familles bénéficient de la CSS ou de l'Allocation Education Enfant Handicapé (AEEH). A vos agendas pour les inscriptions !

- Les personnes nées en 1944 et avant devront s'inscrire au CCAS, à partir du 2 septembre et avant la fin de l'année 2024, en se munissant d'un justificatif de domicile ainsi que d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

- Les personnes titulaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) à taux plein, de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) dont le montant n'excède pas celui de l'AAH ou d'une pension d'invalidité, devront s'inscrire au CCAS, du 2 au 30 septembre 2024, et se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la dernière attestation de versement de l'allocation ou de la pension.

Les cadeaux seront remis à l'issue du goûter solidaire, organisé le mercredi 18 décembre 2024, à partir de 14h, à la salle Kraska, avenue des Saules.



- Pour les enfants nés entre 2013 et 2024 et dont les parents bénéficient de la CSS ou de l'AEEH (Allocation d'Education Enfant Handicapé), les familles concernées devront s'inscrire au CCAS, entre le 2 et le 30 septembre 2024, et se munir d'une attestation CSS en cours de validité, de la dernière notification CAF, des 3 derniers mois de ressources (salaire, Pôle Emploi, CAF, etc.) et d'un justificatif de domicile.

Les familles inscrites recevront un courrier au mois de novembre, leur précisant les modalités de remise des cadeaux.

Informations : CCAS au 03.21.69.81.79, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).



DÉCOUVREZ L'ASSOCIATION «VIE»

L'association VIE (Vivre Intergénération Ensemble) vous invite à découvrir un lieu de partage et de créativité où toutes les générations se retrouvent pour échanger et apprendre ensemble.

Des ateliers créatifs et manuels adaptés à tous les âges et à tous les niveaux sont proposés. De la couture au flocage, en passant par la gravure sur verre, à la peinture ou au tricot, chacun y trouve son bonheur !

Vous souhaitez vous initier à l'une de ces disciplines ? Les ateliers se déroulent du lundi au vendredi, de 14h à 17h30, à l'espace Jacquart, situé rue de Virel. A partir d'octobre, l'association ouvrira des ateliers dédiés aux enfants chaque samedi après-midi. En plus de ses activités régulières, l'association propose des décorations personnalisées pour vos événements. Que ce soit pour un mariage, un anniversaire ou toute autre occasion spéciale, les membres de VIE mettent leur savoir-faire à votre service pour embellir vos célébrations.

Informations : 06.59.50.69.32 ou v.i.eharnes@gmail.com - cotisation annuelle de 10€.

FÉLICITATIONS !



Samedi 6 juillet, après 50 ans de mariage, 2 filles et 5 petits-enfants, Jasmine Gosselin et Bernard Balavoine ont célébré, avec fierté, leurs Noces d'Or ! Félicitations pour ces belles années de bonheur, et rendez-vous dans dix ans pour les Noces de Diamant !

50 ANS DE BONHEUR !



Samedi 13 juillet, après 50 ans de mariage, 3 enfants et 6 petits-enfants, Monique Sauvage et Daniel Poivre ont célébré leurs Noces d'Or, en compagnie de leurs proches ! Félicitations pour ces belles années de bonheur, et rendez-vous dans dix ans pour les Noces de Diamant !

AUTOMOBILISTES, RESPECTEZ LA SIGNALISATION !



Nous vous rappelons que devant la piscine Marius-Leclercq, **les voies matérialisées en rouge (voir ci-contre) sont uniquement réservées aux bus**, du lundi au vendredi, de 8h à 17h. Par conséquent, il est interdit aux autres véhicules d'y stationner.

Depuis le 1^{er} septembre 2024, l'arrêté 2024/0600 est appliqué.

Toute personne stationnant sur ces emplacements, du lundi au vendredi, de 8h à 17h, sera verbalisée.

ATTRAPEZ LE POMPON !



La ducasse se déroulera du 21 au 24 septembre sur la Grand' Place. Tarif réduit le mardi 24 septembre. Nombreux manèges et activités pour petits et grands, sans oublier les stands pour les gourmands !



ÉTAT CIVIL

Naissances : Neima ATARASS, née le 18 Juin - Evan SAURI, née le 23 Juin - Aëlys AOUDJ, née le 26 Juin - William LEDUC, né le 27 juin - Aiden LANTOINE GROSSIER, né le 28 juin - Kaissy DERACHE, né le 29 juin - Souleyman AIT OUHAMMOU, né le 1 juillet - Lynao FOVEAU, né le 1 juillet - Raoul DEBRUYERE BARBEY, né le 1 juillet - Noham LAMBERT HAMMOUMI, né le 2 juillet - Charles CATEZ, né le 2 juillet - Leya ESPIN, née le 3 juillet - Jade VANDAL, née le 10 juillet - Gaspard LANOS, né le 11 juillet - Romy VIGREUX SKWARA, née le 11 juillet - Romy VERTRIEST BILLET, né le 13 juillet - Isaac GUEMMAZ, né le 14 juillet - Giorga MEREDDU LEROY, née le 18 juillet - Lyan LECERF, né le 22 juillet - Arthur FENET, né le 23 juillet - Mathias TACLET, né le 28 juillet - Lila SAID, née le 31 juillet - Louméa HOURRIEZ, née le 3 août - Janelle GUFFROY, née le 2 août - Mylan NAWROCİK, né le 5 août - Valérian VANGREENBERGHE, né le 9 août - Victoire DUCORNEY, née le 9 août - Aya-Nour DAMAREY, née le 9 août - Léonie GRUDA, née le 19 août.

Décès : Alain MARQUETTE, 73 ans - Michel DE LEUS, 65 ans - Moussa BOUSSADIA, 88 ans - Henri COUVREUR, 91 ans - Edmond JUSKOWIAK, 85 ans - Mahammed LOUHAB, 91 ans - Pierre BESSAULT, 90 ans - Arlette FUSIL, veuve de Georges PANNEQUIN, 87 ans - Monique GONDRY, veuve de Claude JOANNET, 87 ans - Nadine KRYSTKOWIAK, 73 ans - Pascal MALBEZIN, 57 ans - Lysiane CARDON, veuve de Jean-Luc DEFRENNE, 72 ans - Marianne POSZYWALA, veuve de François KRAWCZAK, 85 ans - Héléne JAKUBIAK, veuve de BONIA Boleslaw, 93 ans - Didier THIEFFRY, 61 ans - Mélanie TRAWINSKI, veuve de Joseph PELINSKI, 101 ans - Hervé LÉTOQUART, 68 ans - Sylviane BEAUCOURT, veuve de Germain BRUNET, 96 ans - Nicole BOUFFLERS, 81 ans - Simone HOUZIAUX, 100 ans - Edmond WALKOWIAK, 89 ans - Léocadie GRZESKOWIAK veuve de Félix GORSKI, 88 ans - Martha JAKUBCZAK veuve de Frédéric RODZINSKA, 88 ans - Rose-Marie WGEUX, 69 ans - Janine MARECHAL, épouse LANTEZ, 81 ans - Hedwige SCHMUGGE veuve LAMAND, 90 ans - Maurice TOURBEZ, 78 ans - Edmond BAR, 88 ans - Monique LUCAS veuve POLLART, 76 ans - Daniel DUPORT, 72 ans.

Mariages : Samedi 29 juin 2024 : Cathy HENON et Alain PRONNIER - Cynthia KOFFI LOU et Kouadio YAO. Samedi 6 juillet 2024 : Vincent BOULANGER et Christelle LEROUX. Samedi 20 juillet 2024 : Clément MATYJASCZYK et Laura PELE. Samedi 27 juillet 2024 : Rodrigue PRUVOST et Justine SERGEUR. Samedi 10 Août 2024 : Sandra DESCAMPS et Thibaut FAUVERGUE.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL, Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, en Mairie

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

Alexandre DESSURNE

Finances, budget et marchés publics

Le vendredi, sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

EXPRESSIONS POLITIQUES

«Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément» - Nicolas Boileau.

Les Harnésiens le savent, l'éducation figure parmi les priorités du mandat de notre maire, Philippe Duquesnoy, et de la majorité municipale !

Depuis 2008, nous n'avons cessé d'accompagner, par une politique innovante et ambitieuse, tous ceux qui s'impliquent chaque jour au bénéfice des élèves.

Aux enseignants, aux éducateurs, aux agents de la ville, nous souhaitons exprimer l'estime que nous avons pour leur travail, pour leur dévouement et plus largement pour tout ce qu'ils incarnent.

Ils exercent une mission — et même la plus noble qui soit : celle d'accompagner et de seconder nos enfants et nos jeunes sur les chemins du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté... avec aussi ce rôle décisif de l'éducation — au-delà même de l'acquisition des savoirs — qui est de mettre à la disposition de chaque individu les moyens, le désir et la capacité de faire ses propres choix, tout au long de son existence.

Sur les questions de l'éducation, l'équipe municipale se sent totalement, et même prioritairement investie. Évidemment au niveau qui est le sien : celui d'une commune.

Mais c'est un niveau tout à fait essentiel... car c'est celui qui se situe au plus près des questions du réel et du

quotidien à travers lesquelles vit l'école.

Pour nous, l'éducation doit être le souci de la communauté tout entière et c'est comme cela que nous envisageons l'action municipale.

C'est dans ce sens que nous travaillons, avec les équipes éducatives, de manière très étroite, pour proposer aux élèves harnésiens des établissements scolaires adaptés aux enjeux de notre société d'aujourd'hui et de demain.

Nous poursuivrons en ce sens et continuerons à renforcer et à optimiser les moyens dédiés à nos écoles, qu'ils soient matériels, financiers, et humains, nous adaptant aux imprévus, et en relevant les défis posés par les enjeux actuels, pour que ce patrimoine, celui de nos enfants soit garant du meilleur cadre d'apprentissage et d'épanouissement possible.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes et reposantes vacances estivales, et nous souhaitons à chacun des élèves et à l'ensemble du personnel éducatif une excellente rentrée, qu'elle puisse marquer le début d'une année scolaire riche en découvertes et en apprentissages !

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Un nouveau Député pour le territoire. Vous avez été plus de 55% à Harnes (52,4% sur la circonscription) à mettre un bulletin RASSEMBLEMENT NATIONAL lors des législatives de juin, et ce dès le 1^{er} tour ! Nous tenons à remercier l'ensemble des électeurs quels qu'ils soient, puisque la participation à cette élection est record pour ce type d'élection (61,3% à Harnes). Votre nouveau Député BRUNO CLAVET, sur le terrain et proche de nos concitoyens, est à votre écoute. Suivez son actualité : www.facebook.com/Brunoclavet0589

Rassemblement pour Harnes

L'Été a été marqué par d'importants travaux causant parfois des désagréments inévitables.

Nous engageons la ville à POURSUIVRE et ACCENTUER la réfection planifiée des CHAUSSÉES et TROTTOIRS, ainsi que la création d'AIRES DE JEUX, et cela dans tous les quartiers.

Harnes, construisons le changement !

Une cantine plus chère qu'ailleurs, des enfants qui mangent et étudient dans des préfabriqués, aucune rue aux écoliers pour sécuriser les enfants, des classes qui ferment, des écoles qui s'effondrent. A Harnes, l'avenir de nos enfants n'intéresse pas le Maire.

Harnes Naturellement

LA DÉLIVRANCE ! LA RÉSISTANCE TIENT À LA GLOIRE D'AVOIR LIBÉRÉ HARNES !



Hommage de la population aux héros de la Libération

Harnes. Août 1944. Il y a 8 décennies. La nuit, toutes lumières éteintes, dans le secret, les Harnésiens écoutent la radio. Non pas la bouillie de la propagande nazie et collabo de Vichy répandue par «Radio Paris» qui ment, mais l'émission de la BBC «Ici Londres, les Français parlent aux Français». La voix familière de Pierre Dac fortifie leur espérance en annonçant les victoires de la vaillante Armée Rouge sur le front de l'Est et les avancées des intrépides forces anglo-américaines dans la bataille de Normandie. Sur la carte, ils suivent la constante progression des Alliés et savent que, pris en tenaille, les derniers jours des occupants nazis sont comptés. Les quatre années d'occupation, d'oppression, d'humiliations, de privations, d'exécutions, de représailles et de terreur vont bientôt prendre fin.

Trop d'Harnésiens ont péri, perdu leur famille. Notre ville connaît le prix de la guerre, mais elle a aussi connu le cœur vibrant des Francs-Tireurs et Patriotes, les héros de la résistance qui n'ont jamais cessé d'agir pour la liberté. Depuis le débarquement de juin dernier, ces «Soldats de l'Armée des Ombres», sont de plus en plus nombreux, de plus en plus audacieux mais, hélas, peu ou mal armés. En juillet ils ont saboté des liaisons téléphoniques, des cabines électriques et détruit à l'usine Kuhlmann un stock d'1 million 700 000 litres d'essence industrielle ! Le 18 août un coup de force au commissariat leur a permis de

s'emparer des armes des policiers harnésiens. D'autres sont récupérées le lendemain à la Salle du Souvenir. Il tarde désormais aux résistants harnésiens d'engager la bataille finale pour débarrasser la ville du joug tyrannique du troisième Reich.

Dans la nuit du 31 août, ils observent que les deux compagnies d'infanterie de la Wehrmacht, qui occupent depuis quelques semaines les écoles de Harnes, prennent la route en direction de Lille. Devant l'impossibilité de franchir le Pont Maudit qui vient d'être dynamité, le convoi doit dévier sa route, revenir sur Harnes pour rejoindre le Nord via Hénin-Liétard. A 5h, le vendredi matin 1^{er} septembre, Chemin de la Grosse Borne, au niveau de la ferme Willefert, les résistants stoppent un premier camion allemand dont les 5 occupants sont faits prisonniers, descendus dans un puits de mine, leurs armes récupérées. La libération de la ville commence. Toute la journée, d'autres accrochages ont lieu, avenue Barbusse et rue de Montceau notamment. En fin d'après-midi, devant l'importance de la résistance, les Allemands rendent les armes. Il est 18 heures, Harnes est libéré ! Les chars anglais du 30^{ème} Corps britannique ne firent leur apparition que le lendemain, dans l'après-midi, au lieu-dit l'Idéale sur la Nationale Lens-Carvin. Durant ces affrontements, les pertes sont sévères : 10 Allemands tués et 18 prisonniers, 8 FTP tués (Jules Cayez, Jean Croquesel, André Debock, Roger Heunet, Antoine Krol, Henri Laurent et Louis Lhernould) et 5 blessés graves.

Un témoin de l'événement raconte que, dans la ville, «une joie intense» régnait et que «les gens s'embrassaient». Les photos d'époque montrent que ce jovial «retour à la vie» était empreint également du profond sentiment de lassitude d'une population qui avait été humiliée et frustrée durant quatre très longues années.

Samedi 05 octobre 2024 de 10h à 17h

4^{ÈME} ÉDITION DU MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT

sur le parvis et le parking du CCAS
Chemin de la 2^{ème} voie

**Organisé par le CCAS
et la ville de Harnes**

- ✓ PLUS DE 25 EXPOSANTS
- ✓ ANIMATIONS
- ✓ POSSIBILITÉ DE RESTAURATION SUR PLACE
(friterie)
- ✓ CRÊPE ET BOISSON CHAUDE
OFFERTS AUX 60 ANS ET PLUS
- ✓ TIRAGE AU SORT DU PARRAIN ET DE LA
MARRAINE DE LA SEMAINE BLEUE 2024.
À GAGNER : 2 PANIERS GARNIS



Plus d'informations à venir sur
le site <https://www.ville-harnes.fr>




Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

11 **PÉDIBUS ECOLE DIDEROT**
De 8h à 8h30
La rue de Montceau-les-Mines sera fermée à la circulation

13 **MARCHÉ AUX PUCES**
Grand'Place
De 8h à 13h
2€ le mètre
Inscription obligatoire : jeudi 3, vendredi 4, lundi 7 et mardi 8 octobre, de 17h15 à 18h30, à la Salle des Fêtes - 93 rue des Fusillés
Renseignements : 03.21.79.42.79

18
20 **ENDURO CARPE**
Etang de Harnes
Ouvert à tous
Restauration rapide

18
27 **SEMAINE DE LA POLONITÉ**
Toutes les informations en page 9

26 **HALLOWEEN PARTY**
De 14h à 17h30, Salle Kraska
Ouvert à tous
Entrée enfant 5€
Inscriptions par téléphone au 06.58.89.26.63

NOVEMBRE

03 **REPAS D'AUTOMNE**
Salle Kraska, à partir de 12h
Organisé par Opieka Rodzicielska
Tarifs : 40€
Inscriptions au 06.80.58.87.68 / 06.88.76.02.87

09
10 **23^{ÈME} BOURSE AUX JOUETS ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE**
Salle Kraska
Organisée par l'Amicale des Communaux
Samedi de 10h à 17h, dimanche de 9h à 13h
Entrée libre
4€ la table le samedi / 3€ la table le dimanche
Inscriptions : jeudi 17 octobre de 17h15 à 19h à la Salle des Fêtes
Informations au 03.21.79.42.79
Limité à 3 tables par famille

23 **BAL KUBIAK**
Salle Kraska, 20h
Organisé par le Harnes Cyclo Club
Tarifs : 45€ adultes / 15€ -12 ans
Inscriptions les samedis de 10h à 12h, à partir du 5/10, au local Guy Leleu (derrière la piscine)
Infos : 06 59 03 19 06

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

PATRIMOINE MARITIME

AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr
FACEBOOK : Harnes
INSTAGRAM : #Harnesmaville

SEPTEMBRE

20
22 **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**
Toutes les informations en page 9

21 **ELITE VOLLEY**
VCH / ILLAC VOLLEY
Salle Maréchal, à 19h

21
24 **FÊTE FORAINE**
Grand'Place

27 **PÉDIBUS ECOLE DIDEROT**
De 8h à 8h30
La rue de Montceau-les-Mines sera fermée à la circulation

28 **JOURNÉES PORTES OUVERTES TIR À L'ARC**
De 9h à 12h et de 14h à 17h
A l'école Diderot (accès parking cinéma)

OCTOBRE

04
05 **SEMAINE BLEUE**
Toutes les informations en page 3

05 **4^{ÈME} ÉDITION DU MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT**
Sur le parvis et le parking du CCAS, Chemin de la 2^{ème} Voie
De 10h à 17h
Plus de 25 exposants

GRAND BAL COUNTRY
Salle des Fêtes
De 18h à 00h
Prix : 5€, gratuit pour les - de 12 ans
Inscriptions : benedictbailleux@gmx.fr



Du 11 au 17/09

GARFIELD : HÉROS MALGRÉ LUI (1h41)



Mercredi 11 - 10h / 15h
Samedi 14 - 15h
Mardi 17 - 17h30

BORDERLANDS (1h41)



Mercredi 11 - 18h
Jeudi 12 - 18h
Vendredi 13 - 21h
Samedi 14 - 18h

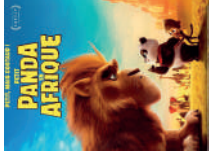
Du 18 au 24/09

PETITS CONTES SOUS L'OcéAN (0h40)



Mercredi 18 - 10h / 14h
Samedi 21 - 14h

PETIT PANDA EN AFRIQUE (1h24)



Mercredi 18 - 15h30
Samedi 21 - 15h30
Mardi 24 - 17h30

Du 25/09 au 01/10

LES ROIS DU RALLYE (1h33)



Mercredi 25 - 15h
Samedi 28 - 14h
Mardi 01 - 17h30

SUPER PAPA (1h38)



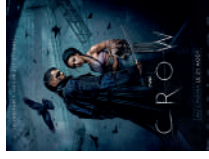
Mercredi 25 - 10h
Vendredi 27 - 21h
Samedi 28 - 18h30

TRAP (1h45) (Int. -12 ans)



Jeudi 12 - 21h
Vendredi 13 - 18h
Samedi 14 - 21h
Mardi 17 - 20h

THE CROW (1h51) (Int. -12 ans)



Mercredi 18 - 18h
Jeudi 19 - 18h
Vendredi 20 - 21h
Samedi 21 - 18h

BEEBLEJUICE BEETLEJUICE (1h44)



Mercredi 25 - 18h
Jeudi 26 - 18h / 21h
Vendredi 27 - 18h
Samedi 28 - 16h / 21h
Mardi 01 - 20h

ALIEN ROMULUS (1h59) (Int. -12 ans)



Jeudi 19 - 21h
Vendredi 20 - 18h
Samedi 21 - 21h
Mardi 24 - 20h

CONTACTS

03.21.76.21.09
jacques.prevert@ville-harnes.fr
36 rue Montceau-les-Mines - Harnes

TARIFS

Plein : 5€
Réduit : 4€*
Mercredi, vacances : 3,30€
Groupe : 2,70€ (8 et +)

*(-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, RSA, AAH, étudiants, adhérents de l'Amicale des Communaux de Harnes)